# 

* Date : 11-10-2013
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2013774067
* Author :

Justice de paix du canton de Visé
Par décision prononcée par Madame le Juge de paix du canton de VISE le 26 septembre 2013, M. BONSANG, Eddy, né à Trembleur le 6 mai 1954, domicilié rue Trou du Loup 13, à 4670 Blegny, a été déclaré incapable de gérer ses biens, et a été pourvu d'un administrateur provisoire en la personne de Maître Françoise VANDERMEULEN, avocat, dont les bureaux sont situés à 4600 Visé, rempart dès Arbalétriers 16.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Darcis, Marie-Noëlle.